Liste des terrains faisant l'objet d'un arrêté municipal dans le cas de l'Art 62 des RG

Week End du 15 et 16 Avril 2023

GARD

AIGUES MORTES : terrain annexe du stade Maurice FONTAINE du 09.02 au 01.05.23 inclus

ST GENIES DE MALGOIRES : stade municipal du 11.02.23 au 30.06.23 inclus.

ANDUZE : Terrain de football communal du 03.04.23 au 30.04.23

SAINT JEAN DU GARD : stade Pierre Dhombres du 11.04 au 16.04.23

DOMESSARGUES : stade Raymond Barlaguet du 14.04.23 au 17.04.23

SOYEZ VIGILANTS certaines rencontres ont des terrains de repli !! Consulter l'agenda sur le site du District.

LOZERE